Du Mille pattes au Mille palmes...

Du Régali on a une vue imprenable sur le petit port de pêche de Saumaty qui étale ses 4 hectares de plan d'eau non loin au pied du phare de Mourepiane depuis1976.

Tous ces bateaux de pêche, tous ces filets multicolores enguirlandés de flotteurs entreposés sur les quais, ce bruit de la tour à glace, l'écho des hauts parleurs de quelque chalutier, ce va et vient perpétuel sur les quais, ce fourmillement d'activité ; bref : tout ce petit univers, m'est familier en apparence. Et ce n'est qu'apparence en effet car j'habite à côté et si je le vois tous les jours, je ne fais que l'entrevoir de loin. En réalité c'est pour moi un illustre inconnu dont je ne capte que l'image et parfois le son sans rien y comprendre…
Il y a comme un fossé entre mon univers sur la colline de Mourepiane et le monde maritime de Saumaty, au-delà de la barrière qui interdit l'accès à toute personne étrangère à cette zone d'activité, il y a surtout un gouffre d'ignorance réciproque qui nous sépare.

Je me dis qu'il n'y a pas plus frustrant qu'une proximité inaccessible…



Ce matin avec les amis du Mille Pattes, nous allons franchir le gué pour accéder à cette rive inconnue et découvrir ses habitants : les pêcheurs…. Quels liens allons nous tisser entre nous ?



Saumaty est le port de pêche de Marseille qui accueille chalutiers, thoniers et « petits métiers », ainsi qu'une criée au cœur d'un marché de négoce important et des installations adaptées à la conservation du poisson dans les meilleures conditions en attendant leur transit rapide vers les lieux de vente.

Patrick Fernandez, membre de la Prudhommie de Pêche de Marseille, armateur et patron pêcheur, capitaine du Marie Bernard, a eu la gentillesse de nous recevoir sur les quais pour nous parler de son monde, en précisant qu'il partageait une démarche de « pescatourisme »...

En trouvant les modalités juridiques pour permettre aux pêcheurs d'embarquer des « civils » à bord, certains pêcheurs (avec Rémi et son association Marco Polo) ont décidé de voir dans le Pesca tourisme non pas une possible reconversion mais plutôt une opportunité de diversification et de transmission de la culture de la pêche traditionnelle.

Cette réflexion s'est manifestée notamment après la récente crise du thon dont les quotas de pêche ont été grandement réduits pour assurer son repeuplement. Aujourd'hui sa biomasse est estimée à 585 000 tonnes alors qu'elle n'était plus que de 150 000 t en l'an 2000. On a frôlé l'extinction...



Patrick Hernandez commence par nous décrire en quelques phrases un horizon quelque peu bouché du monde de la pêche, et qui continue à s'assombrir malheureusement…

« Beaucoup d'activités ont disparu, la question de la valorisation des métiers survivants se pose ! »

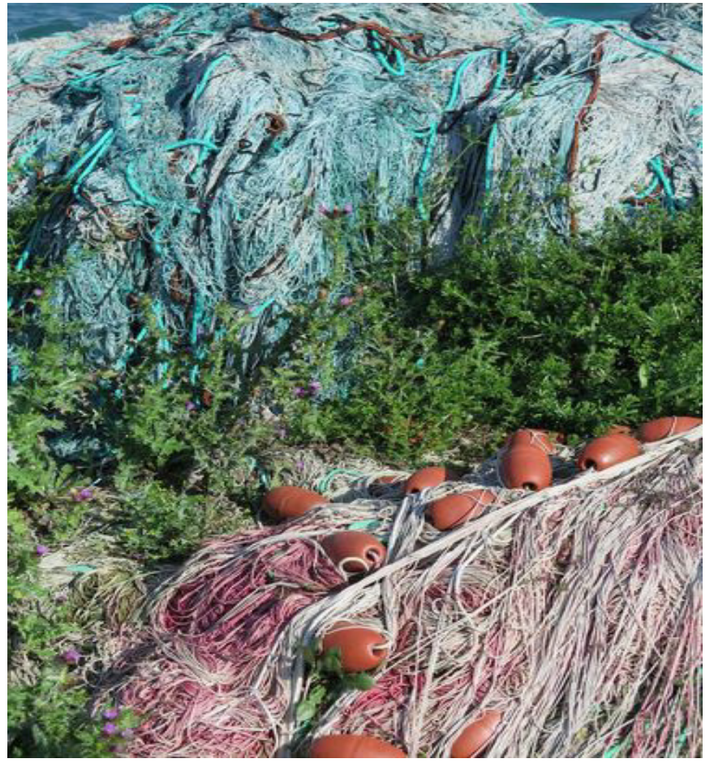
« Les pêcheurs vieillissent, la moyenne d'âge est aujourd'hui au dessus de 45 ans »

« Les jeunes ne sont plus intéressés par ce métier devenu peu attractif, pénible, voir parfois dangereux. Il impose des contraintes trop élevées pour un revenu très fluctuant. C'est un métier chronophage soumis aux aléas de la nature à l'instar des métiers agricoles. »

« Pour une bonne pêche pouvant rapporter 600 euros dans la nuit - ce qui n'arrive plus très souvent - combien d'autres sorties pour pas grand-chose ou pour rien…..et les jours de mauvais temps on reste bloqué au port, et il ya aussi les avaries qui empêchent de sortir. »

« Les matelots sont payés au pourcentage sur la pêche effectuée, les jours sans sortie ils ont droit à une indemnité de 88 € brut ».

« Question formation la France compte 12 lycées professionnels maritimes dont un lycée de la mer à Sète, et un autre à Bastia, sinon il y a des stages de matelot d'une durée de 4 mois à raison de 20 h de cours par semaine dont le coût et de 1500€ »



Patrick Fernandez a l'allure dynamique du gars qui sait ce qu'il veut et qui en veut..... Il parle de son métier avec passion, le regard plein de ces souvenirs de prises miraculeuses qui marquent la vie d'un pêcheur, mais n'oublie pas non plus les galères qui ont émaillé son parcours. La quarantaine passée, le teint halé, marqué par la vie au large, il arpente le pont des bateaux depuis l'âge de 16 ans. Il aime ce qu'il fait et ce qu'il fait c'est ce qu'il est....Pêcheur !

Le Mille Pattes s'enroule autour de Patrick, sa multitude d'oreilles à l'écoute attentive de son discours passionnant, le groupe est tout frissonnant de froid à cause du mistral déchaîné. Le ciel est d'un bleu merveilleusement limpide mais ça caille.....Du coup, les quais sont déserts et aucun bateau n'est de sortie aujourd'hui.

Patrick souligne avec regret le fait que son monde se soit refermé progressivement, que ce n'est pas seulement dû aux barrières qui limitent l'accès du MIN de Saumaty aux seuls professionnels y ayant une activité, mais aussi à cause des réglementations locales ou européenne de plus en plus sécuritaires et exigeantes, il faut répondre également à un souci de protection de l'espace économique et des biens. Beaucoup de ports réputés pour leur ouverture ont suivi ce mouvement de repli sur soi. L'évolution sociétale a tendance à provoquer l'enfermement de certains univers.... « C'est bien de recréer du lien au-delà des barrières ! » s'exclame Patrick.



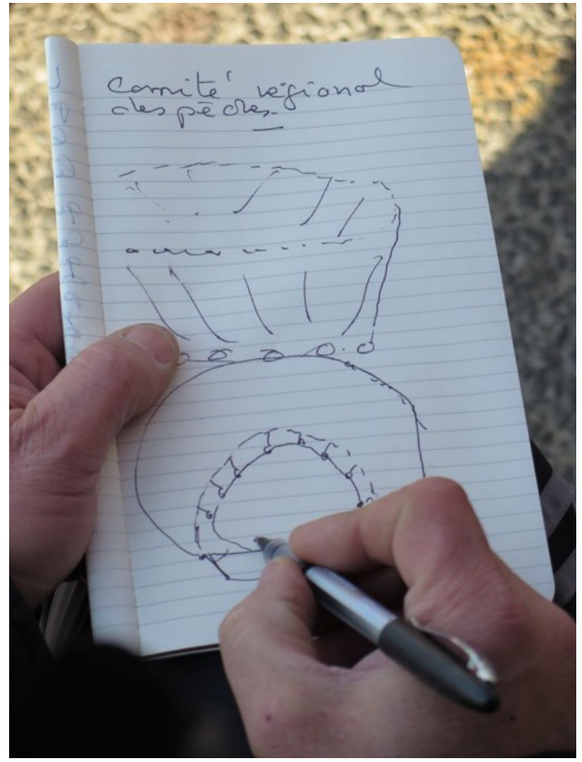
Et c'est justement ce que nous souhaitons rétablir.... Autrefois Mourepiane avait un lien étroit avec la mer et le port, sans la moindre barrière ni sociale ni physique. Ici on était un pied sur terre et un pied en mer, tous imprégnés de la vie des gens de mer, matelots, dockers, pêcheurs, poissonniers, ouvriers des tuileries ou de la chimie estaquéenne, vivant tous d'un même élan le plaisir de l'accès libre à la grande bleue. Ici tout le monde mangeait plus souvent du poisson que de la viande. Et du poisson pêché à proximité, une ressource hyper économique et apparemment inépuisable. La marée remontait jusque sur les tables de la colline.... Depuis la modernisation du port dans les années 60 et l'arrivée des pêcheurs à Saumaty en 1976, la colline de Mourepiane et les quartiers environnants ont perdu progressivement leur lien direct avec leur mer, les grillages ont marqué la frontière entre les nouveaux territoires établis. Mêmes les quelques habitants d'ici, marins ou passionnés de pêche et heureux possesseurs de bateaux, ont fini par refermer derrière eux les barrières de leurs clubs nautiques respectifs où ils ont pu trouver un amarrage. Le Club Nautique de Mourepiane qui n'est pas très éloigné de là, reste tout aussi fermé.



Patrick nous initie brièvement aux types et aux techniques de pêche en prenant soin de ne pas nous noyer dans un jargon professionnel trop pointu.....et le pointu ici on connait bien ! Il nous fait part également de ses préoccupations quant à la diminution de la ressource.

« On distingue essentiellement trois types de pêche, la pêche côtière pratiquée le long du littoral à l'intérieur des 12 milles, la pêche hauturière pratiquée sur le plateau et le talus continental au-delà des 12 milles, et la pêche lointaine ; Le chalutage s'effectue à 50 milles de la côte. Un mille marin équivaut à 1852 m ».

« A Saumaty on pratique le chalutage, la pêche au lamparo, le filet maillant et le palangrier Le monde de la pêche est confronté autant qu'il est sensibilisé aux problèmes écologiques affectant la mer et par voie de conséquence la ressource des pêcheurs. On constate que si le nombre des poissons ne semble pas diminuer beaucoup, en revanche sa biomasse se réduit nettement, car la taille des poissons adultes est de plus en plus petite, le calibre est donc plus petit. Sardines et anchois, base alimentaire essentielle, sont au premier rang des espèces touchées par ce problème. Pour faire le même poids de pêche, tu prends donc beaucoup plus de têtes, et tu appauvris. Je pense que ce n'est pas que la surpêche qui est à l'origine du phénomène, et l'IFREMER ne dévoile pas le fond du problème, on ne sait pas pourquoi le poisson se met à devenir adulte prématurément. Pollution, raréfaction du plancton, modifications climatiques, surpêche, stress lié à l'activité marine touristique une chose est certaine : c'est qu'on constate l'appauvrissement général progressif de la ressource même en ce qui concerne les espèces peu ou pratiquement pas pêchées. »



Patrick dénonce, le niveau de pollution important des calanques, médiatisée par les boues rouges qui sont loin d'être les seules rejets, prône le zéro rejets et regrette toutes les dérogations dont jouit la France quant aux rejets en mer. Il nous fait part également de ses préoccupations en ce qui concerne les métaux lourds présents chez les grands prédateurs comme les dauphins ou les thons et surtout l'espadon, mais qu'on retrouve aussi dans toute la chaine alimentaire jusqu'au plancton.

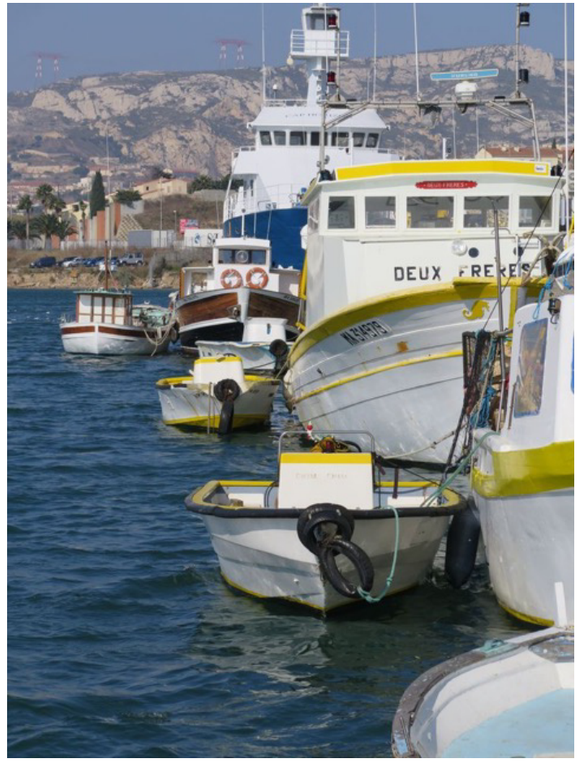
Patrick Fernandez nous entraine vers les quais battus par le mistral à la découverte d'un Lamparo. Il nous fait découvrir la Pêche au Lamparo, pratiquée déjà dans l'antiquité à l'aide de naphtes et de résines à cette époque là, on l'appelait aussi « pêche au feu ». La lumière produite par de puissants spots installés au bout d'un bras articulé attire le poisson dont le banc se resserre dans la zone éclairée, la capture est réalisée en encerclant les poissons avec un filet que l'on referme ensuite par en dessous pour les emprisonner dans une nasse qui est remontée à bord. Les poissons pêchés sont ensuite déposés dans des bacs d'eau et de glace, le choc thermique tue la capture rapidement, la fraîcheur et la qualité sont ainsi garanties dans les meilleures conditions.



Le thon qui est pêché à l'aide de thoniers senneurs peut être gardé vivant en cages sur le bateau. Le thon c'est le poisson roi, un grand migrateur qui se reproduit dans trois régions du globe : en Atlantique, dans le Pacifique vers l'Australie, et autour des Baléares en Méditerranée. Cette précieuse ressource est sous étroite surveillance de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique, et les captures autorisées pour le thon de l'Atlantique et de la Méditerranée ont été limitées à 15 821 tonnes en 2015. Les pêcheurs dénoncent les sévères restrictions qui leur sont imposées et profitent cependant en Méditerranée de la résistance importante des pays orientaux, où la pêche fait encore vivre une bonne partie de la population, aux interdictions et qui revendiquent vivement le droit à cette pêche traditionnelle. Sinon sa pêche serait probablement totalement interdite en Méditerranée qui se verrait alors progressivement transformée en « sanctuaire » à thon... au grand dam des pêcheurs

Patrick Fernandez prône une gestion de la pêche qui se fait en temps réel et en liaison étroite entre le capitaine et le mareyeur qui s'occupe à terre du négoce des produits de la mer, ainsi on ne pêche pas plus que de raison. Si la capture ne peut pas être vendue dans des conditions satisfaisantes au moment de sa pêche, elle est remise à l'eau vivante. Il n'y aura pas de vente à perte, la ressource n'est pas appauvrie inutilement et le poisson relâché pourra être repêché une autre fois. Le produit de la pêche est donc optimisé par un prélèvement ajusté à la demande. Les aides précieuses apportées par les sonars et autres dispositifs de repérage du poisson permettent également de gagner considérablement en efficacité.

« On dénombre actuellement 150 bateaux de pêche dans les Bouches du Rhône, dont une quarantaine à Saumaty..... »



Aujourd'hui il reste à Saumaty 2 chalutiers, 7 lamparos et une trentaine de « petits métiers »....

Petits métiers....grande activité locale.
La pêche aux « petits métiers », qui désignent les embarcations de moins de 12 mètres à bord desquels elle se pratique, représente près de 80% de l'activité locale. C'est une pêche très sélective avec des filets adaptés aux différents poissons recherchés, qui s'effectue dans la bande côtière et souvent de nuit. On la nomme aussi « pêche artisanale » ou « pêche côtière ».

Le « mille patte » quitte Patrick à regret pour aller à la rencontre de deux autres pêcheurs. Ça bourdonne entre les oreilles et ce n'est pas le fait du ventil va falloir assimiler toutes ces informations !



Nous partons à la rencontre de Mohamed Gabsi, la soixantaine passée, 40 ans de mer à son actif : 20 ans en tant que second et 20 ans sur son fileyeur, un « petit métier » qu'il chérit comme sa propre épouse. C'est même sa deuxième maison, il pourrait profiter d'une retraite tranquille, mais ne se résout pas à quitter son bateau et passe son temps en mer ou à Saumaty quand il n'est pas chez lui : Il continue à pêcher pour « mettre du beurre dans les épinards ». La mer et la pêche ont régi sa vie jusqu'à présent et « Momo » n'a pas envie que cela change… Après ses sorties nocturnes dans le golfe phocéen, son épouse continue toujours à vendre le produit de sa pêche au vieux port sur le quai des Belges. Ce circuit traditionnel de vente au public a fort heureusement été sauvegardé au nom de la tradition, Marseille n'a presque plus de poissonneries ; tout juste une trentaine dignes de ce nom aujourd'hui contre près de 850 autrefois… Ce considérable maillage de diffusion assurait une forte relation avec les quartiers environnants et favorisait le développement de pleins de petits boulots connexes. Hayette qui nous a rejoint nous rappelle ce temps où son frère – toujours employé à Saumaty- ramenait au bidonville de Fenouil où ils habitaient des cagettes entières de poissons données en guise de salaire et tout le monde en profitait…



Mohamed pratique une pêche saisonnière au gré des migrations du poisson dans la bande côtière. Il pêche tout sauf le thon. Il utilise des filets spécifiques selon les espèces qu'il cherche à capturer : filet trémail, filet maillant, filet à merlan, filet à daurades…. Ce type de pêche saisonnière nécessite une parfaite connaissance des habitudes du poisson et de son environnement. Si autrefois il alternait par exemple la sole et le merlan aujourd'hui, le pêcheur au petit métier cumule souvent plusieurs types de pêche simultanément pour assurer ses revenus…

Et le « mille Patte » s'emmêle dans tous ces filets soigneusement entreposés sur le quai au droit du bateau de Momo….







Autorisé à la pêche aux petits métiers en zone de protection renforcée, il est bien sensibilisé à la protection de l'espace naturel et de la ressource. Mais les réglementations mettent un peu Momo en rogne, comme beaucoup de ses confrères, il n'apprécie guère les contraintes européennes jugées trop bureaucratiques et non adaptées aux spécificités régionales. Tout cela complique singulièrement sa gestion de la pêche….

Le thon est bien sûr au centre des préoccupations, ce super prédateur qui augmente ses effectifs progressivement du fait des restrictions imposées par l'Europe, est accusé d'effectuer un prélèvement trop important sur les prises potentielles des pêcheurs aux petits métiers. Il affecte leur ressource cible. Il va sans dire que les points de vues divergent sur cette question, du camp des pêcheurs au camp des écologistes en passant par les organismes chargés des problématiques de la pêche et de la mer le discours n'est pas le même…. d'ailleurs aux yeux de certains pêcheurs : « Greenpeace ne sont pas des écolos mais des politicards ! »… le ton est donné !



Boris nous rejoint aux côtés de Mohamed.

La quarantaine, grand et mince, je lui trouve un petit air de Renaud et de Gavroche de la mer avec sa casquette en Jean bleue rabattue sur les yeux.....Boris et un passionné de la mer mais regrette de ne pas pouvoir vivre de sa passion à temps plein, il mène de front deux vies professionnelles différentes pour s'en sortir.



Son discours se veut très humaniste et social aussi : « la mer n'est à personne et le poisson est à tout le monde ! »

Boris aime Saumaty et considère que ce port est bien adapté à leur activité, mais regrette quelques lacunes dans la gestion de cet espace : problèmes récurrents comme « la malpropreté, le désordre, les épaves de bateaux coulées, certains bâtiments bloqués à quai toute l'année. Du matériel à l'abandon ou stocké à long terme ... tout cela finit par nuire aux capacités de ce port. »

Boris qui est pêcheur aux petits métiers nous explique que depuis la crise de la grande pêche, il y a de plus en plus de pêcheurs qui se reconvertissent à la pêche artisanale. Ce n'est pas sans conséquences car cela induit finalement une grave surpêche dans la bande côtière, et beaucoup de ceux qui viennent aux petits métiers par nécessité ne sont pas initiés aux bons usages pour se consacrer à cette activité dans le respect de la ressource. La bande côtière ne l'oublions pas est une zone particulièrement sensible car c'est la nurserie de la majorité des espèces. Une crise en déclenche une autre.....on finit par se retrouver avec une vingtaine de km de filets devant la Redonne alors que seulement 5 sont autorisés ! Et que fait la prudhommie de pêche ? Elle qui doit assurer de front des fonctions d'auxiliaire de police judiciaire, de régulation, de gestion des conflits, semble bien à la peine pour remplir sa mission. Cette structure, qui remonte au moyen âge, joue pourtant un rôle central dans la défense des spécificités régionales mises à mal par la réglementation européenne. Elle permet l'association de la pêche aux outils réglementaires.



A la crise interne il faut encore ajouter des facteurs extérieurs qui prennent une ampleur préoccupante. L'activité touristique perturbe beaucoup trop le milieu maritime. La cohabitation entre « petits métiers » et loisirs nautiques est de plus en plus difficile et conduit à une perte de relation loisir/pêche « il y a une méconnaissance des bons usages et une absence de culture commune d'un territoire et d'un milieu qu'il faut pourtant partager, seule cette culture commune permet de conserver à la mer sa nature de Bien commun ». La pêche de plaisance s'est considérablement développée hors du cadre règlementaire strict imposé aux pêcheurs professionnel et cela impacte aussi le milieu. 80% des prises ne font pas la maille.

Boris est très conscient de la précarisation de son métier qui s'aggrave du fait de tous ces facteurs confondus : appauvrissement des ressources, pollution, dégradation du milieu marin, réchauffement climatique, pression touristique... Boris ne baisse pas les bras pour autant, il est pêcheur acteur de son territoire, et entend bien le défendre de toute la force de ses convictions.

« Un pêcheur peut devenir une sentinelle, il exploite, mais aussi il gère et fait partie du milieu ».



Le « mille pattes » quitte Momo et Boris, est prend rendez vous pour une prochaine visite et pourquoi pas aussi pour une sortie en mer sur un « petit métier » (après enregistrement de rigueur aux affaires maritimes bien sûr...) La sympathique bestiole multicolore longe les quais, se faufile entre les filets, les caisses de matériel divers, s'attarde auprès des thoniers, reluque un lamparo, rêve aussi de pêches extraordinaires et finit par se décider à quitter Saumaty poussée par le vent qui ne faiblit pas...

Quelle belle balade dans le monde de la mer, à quand le « mille palmes »?

Il semblerait que dans Saumaty un peu endormi

il y a urgence !!

Suite aux témoignages de la balade précédente, nous avons senti le besoin de clarifier ce qu'on avait pu comprendre du fonctionnement de la pêche en méditerranée.

Rémi, qui est devenu assez spécialiste du sujet se lance...
«Il existe encore aujourd'hui sur les côtes méditerranéennes, l'une des plus anciennes institutions maritimes : la prud'homie de pêche. Issue des corporations de l'Ancien régime, la prud'homie a survécue à la Révolution, avant d'être consacrée au niveau juridique au milieu du 19ème siècle. Aujourd'hui, 33 prud'homies sont réparties sur les côtes du Languedoc Roussillon (11 prud'homies), de la région Provence Alpes Côte d'Azur (18 prud'homies) et de la Corse (4 prud'homies).«



Rémi nous explique comment fonctionne le secteur, pas simple…

Des prud'homies qui existent depuis le 10ème siècle et qui ont réussi a traverser les diverses grandes réorganisations des métiers (notamment à la révolution française et après la seconde guerre mondiale);
Des comités locaux et régionaux créés en 1945 aux rôles incertains et qui doivent composer parfois avec des Prud'homies pas toujours en état de marche (notamment à Marseille);
Des syndicats;
Une compétence pêche maritime qui est exclusive à l'Union européenne;

Tout cela donne une situation juridique et des situations de faits complexes et pour dire vrai on s'y perd un peu…



Danièle pour remettre un peu d'ordre dans tout cela dessine et on se promet de potasser le document de synthèse que nous transmet Rémi sur le statut du pêcheur et l'analyse juridique du secteur (fichier en fin de récit).

Ce qu'on retient tout de même c'est que contrairement à l'Espagne ou l'Italie où les pêcheurs ont du se débrouiller et se sont constitués en coopératives qui ont progressivement structuré le secteur jusqu'à aujourd'hui, la France a connu une présence de l'Etat plus forte qui a eu un rôle de soutien mais aussi une action déstabilisatrice en coupant le développement des capacités d'autonomie (vieux débat).
Pris dans les jeux avec l'institution, les aides à telle filière ou à telle autre, le secteur s'est progressivement désorganisé, divisé et s'est un peu perdu dans des querelles de pouvoirs mortifères aujourd'hui.
Un des symptômes de ce manque d'autonomie serait le constat que des mouvements de réinstallation des jeunes s'expérimentent dans d'autres pays, mais pas ou peu chez nous. Tous les pêcheurs que nous croisons convergent sur le fait que c'est mission impossible…



Pour digérer ce cours de droit et de sociologie du travail nous allons partager un petit déchargement de mulets (muges).
On y apprend les différences entre mulets jaune, gris et noir, que le noir est meilleur que le loup alors que le gris ne vaut pas trop le coup, et que si il y avait eu une chance de trouver du jaune dans ce banc de gris, Esposito le négociant aurait fait trier un à un les poissons…



Après avoir erré à la recherche du «l'usine à crevettes » pour finalement trouver une conserverie à l'abandon (Unimer a fermé ses portes il y a 6 mois après avoir perdu le marché de la SNCM), nous finissons par trouver David Revel et son entreprise familial de cuisson de crevettes.



Rendez-vous est finalement pris pour la prochaine séance, mardi 26 avril, qui débutera donc sous le signe de la crevette, dégustation à l'appui.
Nous enchaînerons alors avec la rencontre du directeur du port pour aborder notamment les projets de transformation des lieux et des activités.

Et d'ici là on peut potasser...



Le Mille-pattes, la fabrique de balades de la coopérative d'habitants Hôtel du Nord...

Le Mille-pattes, c'est le nom qu'a trouvé notre inventive Dominique pour notre groupe d'exploration. On a tous dit « SUPER ! Cela montre qu'on est bien équipé pour marcher ». Mais... on entend déjà dire : « regardez-les, ils sont bêtes comme leurs pieds ! »
« Ceux-là n'y connaissent rien », nous dit Louis qui a fait des études d'entomologie. « Chez les mille-pattes, l'intelligence ne réside pas tant dans leur tête – qu'ils ont toute petite, il est vrai – mais dans les neurones qui foisonnent dans leurs pattes et qui, des orteils à la plante des pieds, palpent, observent, analysent la multitude d'informations transmises par le terroir ». Julie a bien raison de dire qu'on apprend en marchant. Et chez les mille-pattes on dit : « malin comme ses pieds ! ».

Comme vous l'avez compris, Le Mille-pattes est un groupe informel d'habitants vivants au nord de Marseille, qui construisent collectivement des balades pour aller rencontrer, apprendre, contribuer, partager.
Le groupe est ouvert, même aux visiteurs de passage, il suffit de le rejoindre l'esprit curieux et le corps en mouvement...